



COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal de la séance du Comité de parents tenue le 21 novembre 2013

Au siège social de la Commission scolaire, 1740 rue Roberval

Saint-Bruno-de-Montarville, Québec

PRÉSENCES :

École

Antoine-Girouard / Boucherville	Alain F. Dussault
Au Cœur-des-Monts / Beloeil	Marie-Josée Galipeau
Au-Fil-de-L'Eau / Mont-Saint-Hilaire	Anne Lebrun (Substitut)
de Bourgogne / Chamby	Annie Picard
de l'Amitié / Saint-Jean-Baptiste	Mélanie Côté
de l'Envolée / Saint-Amable	Julie Tremblay
de l'Odyssée / Saint-Amable	N. Poitras, R. Gagnon (Substitut)
de la Broquerie / Boucherville	M. Ferrat, J. Bourque (Substitut)
de la Chanterelle / St-Basile-le-Grand	Patrick Langevin (Substitut)
de la Mosaique / St-Basile-le-Grand	Guylaine Hébert
de la Passerelle / Chamby	Christian Huppé
de la Roselière / Chamby	Michaël Grimard (Substitut)
de la Source / Varennes	Luc Drolet (Substitut)
de Montarville / St-Bruno	Stéphane Beauregard
de Salaberry / Chamby	Julie Lepage
du Carrousel / Varennes	Amélie Chiasson
du Grand-Chêne / Sainte-Julie	Sébastien Cormier (Substitut)
du Tourne-Vent / Sainte-Julie	Jean-Luc Tremblay
Georges-Étienne-Cartier / St-Antoine-sur-Richelieu	Isabella La Valle
Jacques-Rocheleau / Saint-Basile-le-Grand	G. Cazade, Marc Malo (Substitut)
Jolivent / Beloeil	Isabel Godard**
la Farandole / McMasterville	Sylvain Giguère
la Roseraie / Varennes	Bayo Ajayi
le Petit-Bonheur / Beloeil	Christine Ouimet
le Rucher / Sainte-Julie	Line Desormeaux **
le Sablier / Saint-Amable	Amine Zitouni
le Tournesol / Beloeil	Normand Boisclair
les Jeunes Découvreurs / Boucherville	Isabelle Palardy
Louis-Hippolyte-Lafontaine / Boucherville	Sonia Martineau
Ludger-Duvernay / Verchères	Sébastien Dubé
Marie-Victorin / Varennes	Manuel Sepulveda
Monseigneur-Gilles-Gervais / Saint-Bruno	Julie Lafrenière
Notre-Dame / Otterburn Park	Sylvianne Gagné**
Nouvelle école de Carignan / Carignan	Robert Denis (Substitut)

Père-Marquette / Boucherville	Marie-Ève Choronzy
Pierre-Boucher / Boucherville	Annick Ménard-Cheng
Saint-Charles / Saint-Charles-sur-Richelieu	Marc Gauthier
Saint-Mathieu / Beloeil	Philippe Guénette
Secondaire de Chambly / Chambly	Jocelyn Plante
Secondaire de Mortagne / Boucherville	Renée Asselin
Sec. d'éducation internationale / McMasterville	Marie-Hélène Talon
Secondaire du Grand-Coteau / Sainte-Julie	Line Desormeaux** (Substitut)
Secondaire du Mont-Bruno / Saint-Bruno	Kathie Roseberry
Secondaire François-Williams / Saint-Amable	Marie-Ève-Hétu
Secondaire le Carrefour / Varennes	France Montembeault
Secondaire Ozias-Leduc / Mont-St-Hilaire	Christian Delorme
Secondaire Polybel / Beloeil	Isabel Godard**
Comité EHDAA	Sylvianne Gagné**

** Le même membre représente 2 écoles et a droit à 2 votes.

ABSENCES :

Albert-Schweitzer / Saint-Bruno	Ghislain Le Gris
Arc-en-Ciel / Sainte-Julie	Christine Roy
Aux-Quatre-Vents / Sainte-Julie	Bruno Bourgeois
de l'Aquarelle / Mont-Saint-Hilaire	Sylvie Gorgeon
de la Pommeraie / Mont-Saint-Hilaire	Daniel-Éric St-Onge
des Trois-Temps / St-Marc-sur-Richelieu	Julie Cabral
Du Moulin / Sainte-Julie	Julie Duquette
Du Parchemin / Carignan	Faissel Lazaar
Jacques-de-Chambly / Chambly	Philippe Desmarais
l'Arpège / Sainte-Julie	Marie-Josée Lalonde
les Marguerite / Varennes	Sophie Parent
Mère-Marie-Rose / Contrecoeur	Josée Morissette
Paul-VI / Boucherville	Martine Jolicoeur
Saint-Denis / Saint-Denis-sur-Richelieu	Martin Lebeau
Sainte-Marie / Chambly	Yannick Paquin
Secondaire le Tremplin / Chambly	Aucun
École orientante l'Impact / Boucherville	Sylvain Larochelle

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Marie-Hélène Talon souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 19h15.

Elle explique aux membres la procédure lors d'un débat entre les membres. En premier lieu, un modérateur donnera préséance au premier tour un droit de parole en autant que la même intervention ne soit pas répétée.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N°
CP201314-26

Sur proposition dûment faite par Annie Picard et appuyée par Sylvain Giguère, il est résolu d'adopter l'ordre du jour selon la modification demandée.

Adoptée à l'unanimité.

3) PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

4) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution No.
CP201314-27

Procès-verbal du 23 mai 2013 – Séance régulière

Sur proposition dûment faite par Gilles Cazade et appuyée par Line Desormeaux, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 23 mai 2013 suite aux modifications demandées.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution No.
CP201314-28

Procès-verbal du 18-30 juin 2013 par voie électronique

Sur proposition dûment faite par Amine Zitouni et appuyée par Annie Picard, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 18-30 juin 2013 suite aux modifications demandées.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution No.
CP201314-29

Procès-verbal du 19 septembre 2013 – Séance extraordinaire

Sur proposition dûment faite par Annie Picard et appuyée par Nathalie Poitras, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 septembre 2013 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution No.
CP201314-30

Procès-verbal du 3 octobre 2013 – Assemblée générale annuelle

Sur proposition dûment faite par Philippe Guénette et appuyée par Line Desormeaux, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 3 octobre 2013 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution No.
CP20114-31

Procès-verbal du 24 octobre 2013 – Séance régulière

Sur proposition dûment faite par Christine Ouimet et appuyée par Julie Lafrenière, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 24 octobre 2013 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

5) RÉSOLUTIONS POUR ADOPTION

À la demande de Michaël Grimard / substitut de l'École de la Roselière, la présidente demande l'adoption des résolutions suivantes relativement au procès-verbal du Comité de parents daté du 18-30 juin 2013 tenu par voie électronique.

Résolution N°
CP201314-32

Sur proposition dûment faite par Michaël Grimard, appuyé par Amine Zitouni, Renée Asselin demande le vote et plus du deux tiers de l'assemblée conviennent d'ajouter comme point à l'ordre du jour l'adoption de la résolution N°CP2012-13-50 inscrite au procès-verbal du 18-30 juin 2013 par voie électronique. Ce point devient l'item 5 de l'ordre du jour du Comité de parents du 21 novembre 2013.

Résolution No.
CP201314-33

CONSIDÉRANT les règles de régie interne, section 2.3.1.1 ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution N° CP2012-13-50 inscrite au procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue par voie électronique du 18-30 juin 2013 n'a pas été avalisée lors de l'assemblée régulière du Comité de parents tenue le 24 octobre 2013;

Sur proposition dûment faite par Nathalie Poitras et appuyé par Normand Boisclair, il est résolu d'adopter la résolution N°CP2012-13-50.

6) CONSULTATION SUR LE PLAN TRIENNAL DU CALENDRIER SCOLAIRE

Madame Annie de Noury, directrice adjointe au Service des ressources éducatives, présente aux membres les points spécifiques faisant l'objet de consultation afin d'anticiper les années à venir dans la préparation du plan triennal des calendriers scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 de la formation générale des jeunes, du Centre de formation des Patriotes et de la formation générale aux adultes. Les commentaires suivants sont émis par les membres :

- Peut-on suggérer de débuter plus tôt au mois d'août afin que les cours se terminent le 19 juin 2014 ?;
- Dans certains cas, une résolution a dû être adoptée pour maintenir ou fermer le service de garde ;
- Et le maintien du service de garde par résolution du CÉ concerne le jour d'une élection lorsque l'établissement sert de bureau de vote;
- Il y a des journées pédagogiques en novembre qui ont un lien avec la remise des bulletins.

7) QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Ce point est reporté à la prochaine rencontre du Comité de parents compte tenu de l'absence de Madame Marie-Rose Vandemoortele.

8) RETOUR DE CONSULTATION SUR LE PLAN TRIENNAL DU CALENDRIER SCOLAIRE

Compte tenu de l'échéance du dossier prévue pour le 8 janvier 2014 et du besoin d'informations supplémentaires au sujet des balises encadrant les modalités du calendrier scolaire, les membres conviennent de reporter l'adoption de ce point lors du prochain Comité de parents qui se tiendra en décembre, leur permettant ainsi de mieux planifier les recommandations devant être incluses dans la résolution à cet effet.

9) BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013-2014 DU COMITÉ DE PARENTS

Christian Huppé dépose des projets de résolutions pour les indemnités d'impression, le kilométrage, le gardiennage ainsi que l'embauche d'une secrétaire. Il informe les membres que tous les documents nécessaires à une réclamation sont disponibles sur le site web, dans le classeur du Comité de parents. Suite aux commentaires émis par les membres faisant l'objet de modifications, le formulaire pour les réclamations de gardiennage sera modifié. M. Huppé précise également aux membres que les comptes de dépenses doivent être soumis au moins deux fois dans l'année, et qu'il est important de noter que le dernier compte de dépenses doit être soumis avant le 30 juin 2014.

Suite à cette présentation, les membres conviennent d'adopter à l'unanimité les résolutions suivantes.

Résolution N°
CP201314-34

INDEMNITÉ D'IMPRESSION - Compensation pour une réduction de l'utilisation du papier

CONSIDÉRANT que le Comité de parents trouve important de diminuer sa consommation de papier;

CONSIDÉRANT que les envois électroniques permettent plus de rapidité et de flexibilité dans les communications;

Il est proposé par Christian Huppé et appuyé par Philippe Guénette :

- Que le Comité de parents verse une compensation d'un montant de 20,00 \$ si un représentant reçoit les communications du Comité de parents par courriel;
- Que la compensation ne peut être versée qu'à un seul représentant par école, soit le représentant régulier, soit le substitut;
- Que le représentant ou son substitut doit être présent à au moins la moitié des rencontres pour avoir droit à la compensation;
- Que ce montant pourra être réclamé par les membres au mois de juin, avec la demande de remboursement finale.

Résolution N°
CP201314-35

INDEMNITÉ DE KILOMÉTRAGE – FRAIS DE DÉPLACEMENTS

CONSIDÉRANT que le Comité de parents a suivi la Commission scolaire des Patriotes dans sa politique de saine gestion de ses dépenses en 2013-2014;

CONSIDÉRANT le fait que la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) offre un remboursement dégressif pour les déplacements à ses conseils généraux et congrès;

Il est proposé par Christian Huppé et appuyé par Isabelle Palardy que le Comité de parents :

- Rembourse les frais de déplacements des membres à un taux de 42 cents du kilomètre, et de 47 cents du kilomètre lorsqu'il y a covoiturage, pour assister aux rencontres du Comité de parents;
- Rembourse un montant de 175,00 \$ pour assister au congrès de la FCPQ qui a lieu à Saint-Augustin-de-Desmaures, ou 200,00 \$ s'il y a covoiturage, si le membre utilise sa voiture;
- Rembourse un montant maximum de 175,00 \$ pour assister au congrès de la FCPQ si un membre désire louer une voiture, le montant incluant la location de la voiture et l'essence;
- Rembourse un montant maximum de 175,00 \$ pour assister au congrès de la FCPQ si un membre désire voyager en train, en autobus et / ou en taxi.

Résolution N°
CP201314-36

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE

CONSIDÉRANT le fait que les frais de gardiennage ne peuvent pas dépasser 20,00 \$,

Il est proposé par Christian Huppé et appuyé par Sébastien Dubé que le Comité de parents :

- Rembourse un montant de 20,00 \$ maximum pour les frais de gardiennage, avec pièces justificatives, pour chaque rencontre du Comité de parents.

Résolution N°
CP201314-37

EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE

CONSIDÉRANT les nombreuses tâches administratives à accomplir pour le bon déroulement des séances du Comité de parents;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents possède les moyens financiers dans son budget de fonctionnement pour avoir un service de secrétariat;

Il est proposé par Christian Huppé et appuyé par Marie-Hélène Talon que le Comité de parents :

- Embauche madame Marlène Girard à titre de secrétaire;
- Que le contrat couvre la période comprise entre le mois de septembre 2013 et juin 2014;
- Que le salaire est établi à 550 \$ par mois, plus les taxes applicables.

10) PLAN D'ACTION 2013-2014

La présidente invite les membres à se regrouper par secteurs afin de déterminer les sujets de conférences envisagés cette année ainsi que tout autre sujet que les membres aimeraient traiter. Au retour de consultation, les sujets envisagés pour les conférences pour tous les parents du territoire à l'hiver 2014 sont l'autonomie et la sexualité des 6-12 ans ; les autres sujets à traiter seront, entre autres, les frais chargés aux parents, la transition primaire-secondaire, le projet Trait d'union de l'Université de Sherbrooke. Le plan d'action pour 2013-2014 a été revu dans son ensemble par les membres. Le document sera mis à jour suite aux remarques formulées et sera soumis pour adoption lors du prochain Comité de parents qui se tiendra en décembre.

11) RÉSOLUTION POUR LA PONDÉRATION DES BULLETINS

La présidente soumet aux membres le projet de résolution pour la pondération des bulletins. Elle explique aux membres que cette résolution fut une première fois soumise pour adoption lors de la séance du Comité de parents tenue le 13 juin 2013 par un ex-collègue du Comité exécutif, monsieur Mario Lajoie. Dû à l'absence de quorum lors de cette rencontre, la résolution n'a pu être adoptée. En bref, on réclame une répartition plus équitable des pourcentages alloués à chaque étape.

PONDÉRATION DES BULLETINS

Résolution No.
CP201314-38

CONSIDÉRANT que les élèves sont plus épisés à la fin de l'année scolaire, et qu'il en est de même pour les parents devant accompagner ceux-ci dans leur démarche académique;

CONSIDÉRANT que les élèves sont beaucoup plus enclins et disposés lors de la période de novembre à mars dans leur démarche académique;

CONSIDÉRANT qu'il serait plus facile pour les élèves et parents d'apporter les correctifs nécessaires à la réussite scolaire des étudiants advenant des circonstances non contrôlables (décès, maladie, absence importante, etc.) affectant une des étapes si celles-ci étaient plus homogènes;

Il est proposé par Alain F. Dussault et appuyé par Julie Lafrenière de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de revoir la pondération des résultats de façon plus équitable entre les étapes, ce qui profitera à tous les élèves, qu'ils soient doués ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12) PRÉSENTATION DU SONDAGE PRÉ-CONSULTATION SUR LA RÉVISION DE LA POLITIQUE SUR LES ÉCOLES À VOCATION PARTICULIÈRE ET LES PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

La présidente remercie les membres pour leur participation au sondage. Normand Boisclair soumet aux membres un fichier-sommaire de la consultation (27 réponses) qui a été conçu de façon à bien s'approprier l'avis du Comité de parents. Ce même fichier a également été acheminé à la direction de la CSP en vue de la continuité de leur consultation qui aura lieu en février auprès des conseils d'établissement.

13) LETTRE D'APPUI À LA CSP CONCERNANT LE FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION PRIMAIRE/SECONDAIRE

La présidente soumet de nouveau une version révisée de la lettre d'appui à la CSP concernant le financement de l'éducation primaire/seconde tenant compte de tous les commentaires reçus. Des remarques additionnelles sont émises qui demandent de nouvelles modifications au texte. Une version corrigée et finale est présentée pour adoption.

Madame Anne Lebrun, substitut de l'École Au-Fil-de-L'Eau / Mont-Saint-Hilaire, demande de procéder par vote secret. Normand Boisclair spécifie aux membres que seules les appellations suivantes seront acceptées : pour, contre ou abstention. Tout autre terme sera rejeté. Les membres sont appelés à désigner deux scrutateurs. Madame Marlène Girard et madame Josée Bourque sont nommées. Elles distribuent, recueillent et font le décompte des votes. Le résultat du vote est le suivant :

POUR	CONTRE	ABSTENTION
34	5	4

Dans ces circonstances, la présidente convient avec les membres que la version ci-jointe de la lettre d'appui à la CSP et à la FCPQ concernant les compressions dans le financement de l'éducation primaire et secondaire a été adoptée majoritairement par les membres et sera distribuée auprès de divers ministères, partis politiques, organismes et journaux locaux. (Voir Annexe « A »).

14) RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

Vous référer au document en Annexe « B ».

15) PAROLE AUX MEMBRES

Aucun commentaire.

16) LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la séance levée à 22h30.

Résolution No.
CP201314-39

Sur proposition dûment faite par Isabel Godard et appuyée par Sébastien Dubé, il est résolu de déclarer la séance levée.

Marie-Hélène Talon, présidente

Marlène Girard, secrétaire

ANNEXE « A »
Comité de parents du 21 novembre 2013

LETTRE D'APPUI DU COMITÉ DE PARENTS
Le 21 novembre 2013

Dans le débat actuel entre les commissions scolaires et le gouvernement du Québec en relation avec les taxes scolaires, le Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes tient à rappeler qu'il est du domaine public que la mission des commissions scolaires est d'assurer la réussite de tous les élèves sur le territoire. Le Comité questionne la compression budgétaire systématique des budgets de l'ensemble des commissions scolaires sans égard à leur gestion respective. En effet, la Commission scolaire des Patriotes fonctionne sur un modèle de gestion décentralisée où la quasi-totalité de ses ressources financières est allouée aux services aux écoles, soit plus de 96% du budget de 305 M\$¹. Considérant l'ampleur des réductions budgétaires des trois dernières années, soit 6,4 M\$ ainsi que celles demandées pour les deux prochaines années, soit 1,8 M\$, le défi pour trouver un financement optimal est immense.

Les compressions budgétaires des années précédentes, imposées aux commissions scolaires, ont déjà entraîné des répercussions significatives sur les services aux élèves, sur le personnel et sur les parents. Par exemple, notons la diminution des heures de service direct aux élèves en éducation spécialisée, en orthophonie et en psychoéducation. Par ailleurs, les parents doivent maintenant composer avec des hausses importantes de tarifs pour le service des dîneurs ou du transport.

La qualité des services d'éducation et la réussite scolaire de tous nos jeunes sont au cœur des préoccupations des parents. Des compressions supplémentaires auraient un impact néfaste sur tous nos enfants et encore plus sur ceux qui éprouvent des difficultés, les élèves HDAA étant les premiers touchés et dont le nombre est en hausse constante, car ils bénéficient davantage des services directs des spécialistes. Avec les hausses de divers tarifs qui se profilent déjà à l'horizon, nous craignons que les familles défavorisées ne puissent offrir à leurs enfants les services dont ils ont besoin pour s'épanouir.

Nous nous opposons donc à l'imposition de nouvelles compressions budgétaires dans les commissions scolaires. Nous appuyons les démarches de la Fédération des comités de parents du Québec dans la poursuite des discussions en vue d'assurer la pérennité du financement de notre système d'éducation public. Nous invitons le gouvernement à aller au-delà du débat actuel sur la taxe scolaire. Il serait sans aucun doute pertinent de redéfinir les modes de financement et de fonctionnement de notre système scolaire. Ce travail permettrait de garantir l'obtention de services éducatifs de qualité pour tous nos enfants.

Marie-Hélène Talon
Présidente du Comité de parents
Ce 21 novembre 2013

¹ Résumé des états financiers 2012-2013 de la CSP (www.csp.qc.ca)

ANNEXE « A »

LISTE DE DISTRIBUTION POUR LA LETTRE D'APPUI (distribuée le 2 décembre 2013 par voie électronique).

DIVERS MINISTÈRES ET PARTIS POLITIQUES

- Madame Pauline Marois, Première Ministre, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré
- Madame Marie Malavoy, Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, députée de Taillon
- Monsieur Pierre Duchesne, Ministre de l'Éducation Supérieure, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, député de Borduas
- Monsieur Bertrand St-Arnaud, Ministre de la Justice, député de Chambly
- Monsieur Stéphane Bergeron, Ministre de la Sécurité publique, député de Verchères
- Monsieur Philippe Couillard, Chef du Parti Libéral du Québec
- Monsieur Jean-Marc Fournier, Chef de l'opposition officielle, député de Saint-Laurent
- Madame Francine Charbonneau, Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement primaire et secondaire, députée des Mille-Îles
- Monsieur François Legault, Chef du deuxième groupe d'opposition, député de L'Assomption
- Madame Nathalie Roy, Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, députée de Montarville, Coalition Avenir Québec

➤ ORGANISMES

- Monsieur Gaston Rioux, Président de la Fédération des Comités de parents du Québec
- Madame Josée Bouchard, Présidente de la Fédération des Commissions scolaires du Québec

➤ DIRECTION DE LA CSP

➤ Membres de la direction de la CSP :

- Hélène Roberge, présidente
- Joseph Atalla, directeur général
- Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe
- Julie Diotte, présidente CCSEHDA

➤ JOURNAUX LOCAUX

- Le service des Communications de la CSP s'occupera de la distribution de la lettre aux journaux de la région.

ANNEXE « B »
RAPPORT DES REPRÉSENTANTS
Comité de parents du 21 novembre 2013

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Aucun commentaire.

RAPPORT DES PARENTS-COMMISSAIRES (Jocelyn Plante (Secondaire) et Isabel Godard (Primaire)

Une séance du Conseil a eu lieu mardi le 5 novembre. Voici les principaux points discutés lors de cette soirée.

- Les 2 parents-commissaires ont été assermentés;
- Une discussion à huis clos a eu lieu durant laquelle les 4 sujets suivants ont été abordés:
 - La nomination d'un nouveau directeur général aux ressources informatiques. Il remplacera M. Gauthier qui prendra sa retraite en décembre. Le nouveau directeur se nomme Pierre Girard; il était directeur adjoint aux ressources informatiques de la Commission scolaire des Montréal;
 - Les attentes signifiées au directeur général pour l'année scolaire 2013-2014;
 - Une demande de révision de décision concernant un élève. Le Conseil a résolu d'appuyer la décision de changement d'école faite par la direction d'école et son équipe (rejet de la demande de révision de décision);
 - Un avis émis par la protectrice de l'élève.
- Il y a eu des élections pour l'exécutif. L'exécutif est composé de 9 membres dont la présidente, les 2 parents-commissaires et de 6 membres élus par leurs pairs. Les commissaires élus sont les mêmes qu'au cours des 2 dernières années. Mme Roberge est la Présidente de l'exécutif et M. Luc Lamoureux en est le vice-président.
- L'acte d'établissement de la nouvelle école de Carignan a été modifié afin d'y inclure le nouveau nom de l'école. Le nom sera officiellement annoncé lors de l'ouverture officielle de l'école le 2 décembre prochain.
- La consultation sur le plan triennal pour le calendrier scolaire a été autorisée par le Conseil.
- Le rapport annuel de la protectrice de l'élève, Madame Maude Rousseau, a été remis à une date ultérieure car cette dernière n'était pas disponible.
- Prochaine réunion du Conseil des commissaires le 3 décembre. À l'ordre du jour (entre autres) :
 - Retour de consultation et adoption de la politique d'admission et d'inscription.
 - Retour de consultation (des CÉ) et adoption des plans de répartition et des clauses dérogatoires pour St-Basile-le-Grand et pour Contrecoeur.
 - Décision sur la fermeture de l'école régulière de La Roselière.

TRÉSORERIE

Aucun commentaire.

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Le prochain Consultatif du transport se tiendra le 27 novembre 2013.

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EHDA (Sylvianne Gagné)

Madame Sylvianne Gagné a été officiellement élue la représentante au Comité de parents au CCSEHDAA lors de la tenue de leur comité consultatif du 11 novembre dernier.

Madame Gagné met à la disposition des membres 2 brochures décrivant 2 programmes du Centre Gold soutenu par la Fondation Miriam:

- 1) Programme TRAMPOLINE DU Centre Gold ayant pour mission d'offrir de l'intervention spécialisée intensive à des enfants âgés de 18 mois à 6 ans présentant un trouble du spectre de l'autisme ou d'autres troubles du développement (y compris des déficiences intellectuelles ou un retard global de développement);
- 2) Programme ABILI-T ayant pour mission d'aider de jeunes enfants de 18 mois à 6 ans ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et ayant un trouble du développement à réaliser leur plein potentiel en leur fournissant des services fondés sur les principes de l'analyse appliquée du comportement (AAC – connu en anglais sous l'appellation ABA).

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS FCPQ (Sébastien Dubé et Marie-Hélène Talon)

En vue de préparer le premier Conseil général de la FCPQ qui se tiendra les 22 et 23 novembre prochains, les délégués FCPQ ont sollicité l'aide des membres du Comité de parents pour alimenter leur réflexion sur le sujet principal qui sera débattu: Coalition Priorité-Éducation - Où réinvestir? Un document sur le sujet leur a été fourni pour mieux comprendre le contexte dans lequel cette réflexion s'inscrit, et mieux répondre aux trois questions suivantes:

En ce début d'année 2013-14,

- Avez-vous remarqué des compressions de services aux élèves dans votre école et votre commission scolaire?
- Avez-vous remarqué une augmentation des frais exigés aux parents (ex. : frais liés au transport, aux services de garde, aux services des dîneurs)?
- Existe-t-il des services aux élèves qu'il serait important d'améliorer à l'intérieur de votre commission scolaire afin de favoriser la réussite scolaire?

La présidente remercie les membres pour leur participation en grand nombre. Elle leur présente un sommaire de la cueillette des données qui les accompagnera au prochain Conseil général de la FCPQ .

À surveiller dans vos CÉ

- Convention de gestion et de réussite éducative : doit être approuvée par le CÉ au plus tard le 30 novembre 2013.
- Révision budgétaire des écoles.